

## Général de division (2S) Jean-Paul MARTIAL

Elève du Lycée Militaire d'Autun (1972-1977), intègre l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr (promotion Maréchal Davout 1977-1979) puis rejoint l'Ecole d'application de l'Arme Blindée Cavalerie à Saumur.

Affecté chef de peloton de chars puis d'éclairage au 4<sup>ième</sup> régiment de Dragons à Mourmelon (1980-1984) rejoint de nouveau l'Ecole de Cavalerie comme commandant de brigade d'élèves officiers de réserve (1984-1986) avant de commander le 3<sup>ième</sup> escadron du 5<sup>ième</sup> régiment de dragons à Valdahon (1986-1989). Instructeur à l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr (1989-1992) intègre la 106<sup>ième</sup> Promotion de l'Ecole Supérieure de Guerre puis la 1<sup>ière</sup> Promotion du Collège Interarmées de Défense.

Chef du bureau instruction opérations du 3<sup>ième</sup> régiment de Cuirassiers (1994-1996) puis chef du bureau emploi de l'état-major de la 2<sup>ième</sup> Division Blindée (1996-1998) est engagé en Bosnie-Herzégovine comme chef du centre opérations de la Division Multinationale Sud-Est à Mostar (avril-août 1998). Professeur de groupe au Cours Supérieur d'Etat-major, commande le 5<sup>ième</sup> régiment de Dragons et le camp national du Valdahon de juillet 1999 à juin 2001.

Expert condition militaire auprès du général inspecteur de l'armée de Terre (2001-2003) rejoint l'Etat-major de l'Armée de Terre comme chef du bureau condition du personnel (2003-2007) où il est en charge de la conception et du pilotage de la mise en œuvre de la politique de l'armée de Terre dans les domaines de l'action sociale, de la reconversion, de la condition du personnel, de la concertation et du dialogue social.

Nommé officier général le 1<sup>er</sup> juillet 2007 et chargé de la Mission de Retour à la Vie civile des Officiers Généraux, est affecté le 1<sup>er</sup> septembre 2008 auprès du directeur des ressources humaines du ministère de la défense. Il prend à sa création en juin 2009 la direction de l'Agence de Reconversion de la Défense, service à compétence nationale ayant pour mission d'accompagner la transition professionnelle des militaires des trois armées quittant l'institution.

Affecté le 1<sup>er</sup> septembre 2013 général inspecteur à l'inspection de l'armée de Terre, est admis en deuxième section des officiers généraux le 25 août 2014.

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2014 et jusqu'au 25 juin 2022, chargé de mission « quatrième génération du feu et accompagnement des anciens militaires blessés » auprès de la directrice générale de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Administrateur de l'Union Nationale de l'Arme Blindée Cavalerie Chars (depuis 2011).

Membre de la commission des recours des militaires (CRM) (2014-2020).

Président de la Mutuelle Nationale Militaire (2016-2019).

Vice-président de l'Association pour le Développement des Œuvres d'entraide dans l'armée (ADO) (depuis 2014).

Président de l'association des élèves et anciens élèves des lycées et collèges militaires, des écoles militaires préparatoires et des anciens enfants de troupe (AET) (depuis 2019).

Officier de la Légion d'Honneur.

Commandeur dans l'Ordre National du Mérite